



## POURQUOI AVONS-NOUS APPRIS À BOB 50 À PARLER LE CODA ?

**Pour vous faire gagner un temps fou et limiter les erreurs au minimum, en encodant automatiquement vos extraits de compte. En provenance directe de votre banque !**

Depuis janvier 2002, CODA est le seul layout autorisé par l'Association Belge des Banques pour la transmission électronique de messages codés entre les banques et leurs clients. Dont leurs extraits de comptes.

Les CODA, ou extraits de comptes codifiés, vous sont envoyés électroniquement par votre banque, via leur logiciel pour les transactions bancaires électroniques.

Notre logiciel BOB 50, qui est compatible avec ce layout, va plus loin encore puisqu'il est en mesure de recupérer et d'intégrer directement vos extraits bancaires, qu'il s'agisse de comptes vue, dépôt ou terme. Et d'apurer ensuite automatiquement vos comptes. Et ce, depuis n'importe quelle banque belge.

Sans encodage manuel de votre part, donc sans risque d'erreur et avec un gain de temps maximal à la clef !

[En savoir plus sur notre solution BOB 50](#)

